59/62

Le 13 Mars 2019

Déclaration de la CGT à la CAPA « Avancement d'échelon »

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis ce jour pour l'examen des réductions d'ancienneté pour le passage aux échelons 7 et 9 de la classe normale. La CAPA de promotion et de passage d'échelon est une CAPA toujours très attendue par les collègues, car, dans le contexte de la politique austéritaire actuelle, elle représente la seule réelle possibilité de rattrapage de la perte de pouvoir d'achat.

Nous rappelons La position de la CGT Education : nous rejetons le principe de l'avancement d'échelon, ou de grade, lié à l'évaluation professionnelle de l'agent, lors des trois rendez-vous de carrière. Nous revendiquons une déconnexion totale de la rémunération avec l'évaluation, comme c'est le cas pour certains corps de ce ministère, en particulier celui des personnels de direction.

La réforme de l'avancement a été présentée comme une réforme de simplification administrative avec les avancements à l'ancienneté automatiques pour les autres échelons de la classe normale dont nous ne parlerons pas aujourd'hui. Pour ce qui concerne les accélération de carrière d'un an aux échelons 7 et 9 , le système est encore mal assimilé par les collègues et générateur de frustration. Comme nous l'avions déjà exprimé lors de la précédente CAPA de contestation d'avis PPCR : les avis donnés au final par Madame la Rectrice ne reflètent pas toujours le bilan des rendez-vous carrière, et les collègues comprennent mal qu'avec une majorité « d'excellent » ils se retrouvent avec un avis final « très satisfaisant », voire « satisfaisant ».

Nous posons aussi la question du devenir des 66 collègues qui n'ont toujours pas obtenu de rendez-vous de carrière alors qu'ils étaient au 6ème et 8ème échelon alors qu'ils étaient éligibles à un rendez-vous de carrière. Ces collègues sont en attente d'une réponse claire et équitable. Qu'est-il prévu pour eux ? avancement automatique ? Rendez-vous de carrière reporté avec avancement rétro-actif ? L'administration nous avait annoncé une réponse à cette question lors de la CAPA précédente. Quant à la parité femmes-hommes, elle a été respectée par les services du Rectorat en terme de proportion des personnels dans le corps des Certifiés, mais nous aimerions savoir les modalités exactes de la répartition.

L'« égalitarisme » en trompe l'œil de ce nouveau système ne résout pas de toute façon le problème crucial des rémunérations trop faibles que nous subissons, question salariale toujours criante non

réglée par les mesures PPCR.
Les enseignants restent parmi les plus mal payés d'Europe selon les chiffres de l'OCDE.

Monsieur Blanquer pense que la solution serait d'augmenter la charge de travail en heures supplémentaires pour augmenter le pouvoir d'achat en imposant une deuxième heure supplémentaire obligatoire. La CGT alerte les enseignants sur ces mesures qui ne servent qu'à supprimer encore plus de postes (ou de ne pas en créer) et à alourdir la charge de travail de chacun au détriment des élèves. L'objectif est bien de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires en 5 ans. Nous n'acceptons pas cette logique comptable qui va à l'encontre de l'avenir de la jeunesse de ce pays. Cette logique comptable traduit parfaitement la politique ultra-libérale de ce gouvernement que la CGT combat.

La CGT revendique d'une part un rattrapage salarial immédiat, d'urgence, pour tous, de 400 € net, soit l'équivalent de 90 points d'indice ; d'autre part une grille des salaires revalorisée avec un début de 1er échelon pour nos catégories commençant à deux fois le SMIC actuel.

Nous revendiquons une carrière basée sur 35 ans maximum, pour tous les titulaires, avec un seul grade de 14 échelons, dont les premiers seraient accélérés, ce qui permettrait la suppression de la hors classe, et a fortiori la classe exceptionnelle. La CGT Educ'Action rappelle pour toutes ces raisons son opposition au PPCR et ses conséquences sur la carrière des collègues.
Notre métier est de plus en plus difficile, il attire de moins en moins ; si l'Education est une priorité pour la Nation, il faut y mettre davantage de moyens. Il ne suffira pas d'avoir des drapeaux de la France et de l'Europe avec les paroles de la Marseillaise affichés dans nos salles de classe pour améliorer les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants!
La loi pour l'École de la confiance qui vient d'être examinée à l'Assemblée nationale n'est pour nous ni de nature à rétablir une confiance avec des personnels méprisés, ni de nature à faire progresser tous les élèves dans une école à la fois formatrice et émancipatrice. Par exemple, elle introduit la création des établissements publics des savoirs fondamentaux regroupant écoles maternelles, primaires et collèges d'un bassin de vie…
Pour une partie des députés qui ont fait passer des amendements et le ministre, l'école doit être avant tout le lieu de l'obéissance et du formatage au bénéfice de l'ordre républicain, au seul profit du monde de l'entreprise. Même les enseignants sont sommés d'obeïr et de se taire, l'article 1 de ce projet de loi, largement décrié, visant à imposer un devoir de réserve aux personnels de l'Éducation nationale en témoigne.

Depuis l'arrivée aux affaires de M.Blanquer, aucune mesure concrète n'a été prise visant à améliorer le pouvoir d'achat , les conditions de travail pour tous les enseignants. La colère, ou parfois la résignation, règnent dans les salles des professeurs mais aucun enthousiasme pour des réformes qui accentuent le tri-social et qui sentent la naphtaline passéiste et autoritaire. Les réforme du lycée et réforme du LP annoncent de sombres heures tant pour les personnels que pour les élèves ! C'est la casse de l'Education Nationale qui s'accélère ! C'est pour cela que la CGT Educ'Action appelle à la grève et à la manifestation le mardi 19 mars au côté de la FSU, de FO, de Solidaires et des organisations de jeunesse.